



## DELEGATION DE SIGNATURE

RES-AFR-ADD

Le Directeur Général de l'Agence française de développement ;

Vu les articles R. 516-3 à R. 516-20 du code monétaire et financier, relatifs aux statuts de l'Agence française de développement, notamment son article R. 516-12 ;

Vu le décret du 3 juin 2010 portant nomination à l'Agence française de développement, publié au Journal Officiel de la République Française, en date du 4 juin 2010 ;

Vu la décision du 23 février 2011 relative à la publication des décisions portant délégation au sein de l'Agence française de développement, publiée au Bulletin officiel du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et du ministère du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État - N°38 – janvier-février 2011, page 123 ;

Vu la décision du 8 mars 2011 relative au dispositif de délégation au sein de l'Agence française de développement ;

Vu la délégation de signature du Directeur Général à Monsieur Didier GREBERT, Directeur de l'Agence d'Addis-Abeba en date du 9 mars 2011 ;

### DECIDE :

#### Article 1 :

En complément de la délégation de signature en date du 9 mars 2011, délégation est donnée à Monsieur Didier GREBERT, Directeur de l'Agence d'Addis-Abeba de l'AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT (ci-après « AFD »), dans le cadre des attributions territoriales et matérielles des agences décrites dans le recueil d'organisation de l'AFD, à l'effet de signer, au nom du Directeur Général : une Convention de Délégation conclue avec l'Union Européenne et tout acte d'exécution prévu à cette dernière pour le financement du renforcement des capacités institutionnelles et techniques des structures éthiopiennes en charge de la lutte contre le changement climatique, en particulier l'Autorité Ethiopeenne en charge de l'Environnement (EPA).

#### Article 2 :

La présente décision entre en vigueur le lendemain de sa publication sur le site Internet de l'AFD, conformément à l'article 2 de la décision relative à la publication des décisions portant délégation au sein de l'Agence française de développement.

Fait à Paris, le 09 décembre 2011  
En deux exemplaires originaux

**Le Directeur Général**

Dov ZERAH